



## REGLEMENT DE LA REDEVANCE SPECIALE

### Applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2026

#### Article 1 – Objet

##### 1.1 - Définition

L'article L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation aux communes et à leurs groupements d'instaurer une redevance spéciale pour financer la collecte et l'élimination des déchets non ménagers : il s'agit des déchets assimilés à ceux des ménages, produits par les non-ménages : activités professionnelles, administrations, collectivités...

La notion de « déchets assimilés » est définie par la combinaison de trois critères :

- **l'origine des déchets** : toute personne physique ou morale autres que les ménages ;
- **la nature des déchets** : foisonnés et non compactés, disposant des mêmes caractéristiques que les ordures ménagères et satisfaisant aux mêmes conditions de collecte et de traitement ;
- **les quantités produites** : ne devant pas soumettre le service collecte et traitement à des sujétions techniques, financières particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement (déchets d'activité dépassant par son poids ou son volume les conditions des contenants ou des collectes, déchets dangereux...).

La redevance spéciale a pour objectif de financer les prestations de collecte et de traitement des déchets de toute personne physique ou morale autres que les ménages, ci-dessous dénommée « le redevable » (industrie, commerce, artisanat, prestataire de services, administrations et activités de toute nature, etc). Elle permet d'établir une équité entre les usagers : les ménages s'acquittent du service au travers des impôts locaux et les professionnels s'en acquittent à hauteur du service rendu et notamment de la quantité de déchets produits. A ce titre, les professionnels peuvent être soumis, soit, à la redevance au réel, soit à la redevance forfaitaire, système spécifiquement prévu pour la gestion des petites quantités de déchets.

Le Sitcom Côte Sud des Landes reste seul décisionnaire quant à l'affectation d'un redevable à la redevance au forfait ou au réel.

##### 1.2 – Le redevable

Est redevable de la redevance spéciale toute personne physique ou morale (en dehors des ménages) implantée sur le territoire du Sitcom Côte Sud des Landes, indépendamment de sa situation au regard de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dès sa création et jusqu'à sa cessation d'activité (fermeture, cession...).

Afin de tenir compte de situations spécifiques, des dispositifs d'exonération (ou déclassement) sont prévues par délibération du Comité syndical et détaillés à l'article 7 du présent règlement.



### 1.3 Les services à disposition des redevables

Le Sitcom Côte Sud des Landes met à disposition du redevable un ensemble de services pour la collecte des déchets :

- La collecte des cartons d'emballage, des emballages recyclables et du papier en conteneurs dédiés (*sous réserve de conditions d'accès et condition de stockage de conteneurs dédiés*) ou conteneurs publics
- La collecte des ordures ménagères en conteneurs dédiés (*sous réserve de conditions d'accès et condition de stockage de conteneurs dédiés*) ou conteneurs publics
- La collecte des biodéchets en conteneurs dédiés
- Le traitement, le recyclage et la valorisation des déchets collectés en filières agréées
- L'accès en déchetterie (*soumis à conditions*)
- Les Conseillers entreprises, équipe de proximité dédiée aux professionnels, accompagnent le redevable dans la gestion des déchets (conformité règlementaire, amélioration du tri, optimisation des coûts de collecte, prise en compte des situations spécifiques...)
- Un site internet dédié ([www.sitcompro.fr](http://www.sitcompro.fr))

### 1.4 Services non inclus dans la redevance spéciale (prestations complémentaires)

Les prestations ci-après ne sont pas inclus dans la redevance spéciale. Elles font donc l'objet d'une facturation supplémentaires :

- Tous traitements de déchets non collectés par le Sitcom (en porte-à-porte, sur les points d'apports volontaires ou en déchetteries) : apports en ISDI, incinération, apports sur plateforme, etc.,
- Les mises à disposition de bennes,
- Les mises à disposition de fûts de récupération d'huiles végétales,
- Apports en déchetteries par les professionnels extérieurs au périmètre de collecte du Sitcom (Cf. art. 4 – redevance spécifique)

### 1.5 Tarification et paiement de la redevance

Le redevable se libérera des sommes dues par règlement par chèque ou carte bleue (dans les trente (30) jours suivant la présentation de la facture ou de l'avis à payer.

Tout défaut de paiement dans le délai imparti, entraînera de plein droit l'arrêt du service et la restitution du (ou des) bac(s) mis à disposition, jusqu'au paiement des sommes dues sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées à l'encontre du redevable et des frais correspondants qui seraient alors mis à sa charge.

#### 1.5.1 Tarification annuelle

Les tarifs de redevance (forfaitaire ou au réel) pourront être révisés annuellement, par vote du Comité Syndical.

La facturation des forfaits annuels s'effectue à compter du mois de novembre (année N) pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier de l'année n+1 au 31 décembre de l'année n+1.

Le paiement de la redevance spéciale entraîne la délivrance d'une vignette d'accès aux déchetteries suivant les conditions définies à l'article 25.2 du guide de collecte.

#### 1.5.2 Tarification au prorata





### 1.5.2 Tarification au prorata

Le redevable assujéti à la redevance spéciale forfaitaire dont l'activité débute en cours d'année (hors saisonniers) sera appelé sur un montant de redevance établi au prorata temporis de l'année restante. Dans ce cas, seuls les mois complets sont facturés. Cette mesure ne peut s'appliquer à l'activité saisonnière.

Les redevables qui cessent leur activité en cours d'année restent redevables de la totalité de la redevance annuelle.

### 1.5.3 Tarification spécifique

#### ➤ **Accompagnement au déploiement du tri à la source des biodéchets**

Les redevables identifiés par le Sitcom Côte Sud des Landes comme producteurs de biodéchets pourront bénéficier d'une remise de 15% sur leur redevance spéciale forfaitaire sous réserve du respect des deux critères ci-dessous indiqués :

- Mettre en place, avec le service de collecte du Sitcom, le tri à la source des biodéchets,
- Que le redevable dispose d'un espace suffisant et adapté pour stocker les conteneurs dédiés mis à disposition par le Sitcom.

A réception de la demande, le redevable sera accompagné dans la mise en place de ce service (conseil, formation, suivi...). La remise de 15% inhérente à cette collecte sera quant à elle effective dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

Ladite remise ne peut se cumuler avec d'autres tarifications spécifiques proposées par le Sitcom Côte Sud des Landes. La remise ne peut s'appliquer les forfaits 0, 1 et 2 de la grille tarifaire.

Le Sitcom se réserve le droit d'organiser des visites de contrôle afin de s'assurer de l'application effective et durable du tri à la source des biodéchets et de la qualité du tri.

En cas de non-respect des conditions énoncées, la remise de 15% pourra être suspendue.

- **Accompagnement à l'économie circulaire : redevable estampillé « Entreprise circulaire »**

Depuis 2022, le Sitcom Côte Sud des Landes est engagé dans une démarche d'économie circulaire. En application de la loi AGECE (Anti-gaspillage pour une Economie Circulaire), le Sitcom s'engage à accompagner les boulangers pâtisseries dans leur transition vers une économie circulaire.

Les redevables appartenant aux codes APE relatifs aux boulangers-pâtisseries pourront bénéficier, sous conditions, d'une baisse de leur redevance spéciale forfaitaire de 25% ou 50%.

La remise s'appliquera au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant l'atteinte des objectifs fixés.

Ladite remise ne peut se cumuler avec d'autres tarifications spécifiques proposées par le Sitcom Côte Sud des Landes. La remise ne peut s'appliquer les forfaits 0, 1 et 2 de la grille tarifaire.

Le Sitcom se réserve le droit d'organiser des visites de contrôle afin de s'assurer de l'application effective et durable du dispositif.

En cas de non-respect des conditions énoncées, la remise pourra être suspendue.

## Article 2 – Redevance forfaitaire

Par application de l'article L.2223-78 du code général des collectivités territoriales, le Sitcom Côte Sud des Landes a institué une redevance forfaitaire pour la gestion des petites quantités de déchets.



Les redevables concernés s'acquittent de la redevance spéciale selon un forfait appliqué en fonction de la nature du déchet produit et l'importance de l'activité. Il est précisé qu'en cas d'activités multiples sur un même site, le forfait le plus élevé est retenu.

### **2.1 – Mode d'application des forfaits**

Pour chaque redevable, le forfait-appliqué est établi en considération du code d'activité déclaré (code APE) et l'effectif total.

L'ensemble des codes APE, tranches d'effectifs et forfaits correspondants sont indiqués dans la grille « d'application des forfaits » votée par le Comité syndical.

L'effectif total retenu pour un redevable s'entend comme l'effectif moyen des 12 derniers mois précédant la date d'appel de la redevance.

L'effectif total sera actualisé chaque année.

### **2.2 - Cas particuliers**

➤ La mise à disposition de bacs de collecte sélective en porte à porte ou d'une vignette d'accès en déchetteries pour un professionnel soumis à la redevance forfaitaire entrainera automatiquement l'application par le Sitcom du forfait 2 minimum.

➤ Dans le cas des établissements pour lesquels le critère de l'effectif salarié n'est pas représentatif de l'activité réelle (restaurants, hébergements, touristiques, maisons de retraite), le forfait appliqué est déterminé par le Sitcom après visite des Conseillers entreprises au regard des contenants utilisés et des taux de remplissage.

➤ Les codes d'activités allant de 7711A à 7739Z (loueurs de véhicules) ne pourront obtenir qu'une vignette par agence

## **Article 3 – Redevance au réel**

Les redevables pouvant être équipés de conteneurs dédiés s'acquittent de la redevance spéciale en fonction de leur production réelle de déchets.

### **3.1 – Mode d'application**

La redevance au réel est assise, d'une part, sur la base du tonnage des ordures ménagères résiduelles et, d'autre part, pour les redevables qui en bénéficient, sur la base du tonnage de biodéchets collectés de façon séparée.

La redevance au réel est calculée, selon la nature de ces déchets, en fonction des tarifs de redevance spéciale à la tonne votés annuellement par le Comité syndical.

Les tonnages collectés sont établis au moyen d'une pesée embarquée installée sur les camions de collecte.

### **3-2- Passage d'un redevable de la redevance forfaitaire à la redevance au réel**

La redevance au réel est priorisée par rapport à la redevance forfaitaire. En cas d'augmentation sensible du coût annuel de collecte et de traitement des déchets lors du passage de la redevance au réel, le Sitcom pourra, sur demande du redevable, proposer un étalement de la hausse à venir ou constatée.





### 3.3 – Cas particulier

#### ➤ Accès déchetterie

Dans le cas où un redevable assujéti à la redevance au réel (ou à l'emplacement) souhaite la délivrance d'une ou plusieurs vignettes permettant l'accès de ses véhicules en déchetteries, cet accès entrainera l'application, en complément de la redevance au réel ou à l'emplacement, d'un forfait supplémentaire fixé après étude par les Conseillers entreprises du Sitcom.

#### ➤ Les campings

Une redevance à l'emplacement pourra être appliquée si le camping ne dispose pas d'espace réservé pour accueillir des conteneurs dédiés ou si l'accès du camion de collecte est rendu impossible ou trop complexe.

## Article 4 – Usagers non-ménages extérieurs au périmètre de collecte du Sitcom : Utilisation des déchetteries

### 4.1 - Utilisation régulière

Les usagers non-ménages extérieurs au périmètre de collecte du Sitcom, utilisant le service des déchetteries du Sitcom, doivent s'acquitter d'une redevance spécifique forfaitaire correspondant à leur activité et à leur effectif total.

Une vignette d'accès valable un an leur est délivrée.

### 4.2 - Utilisation ponctuelle

Les usagers non-ménages extérieurs au périmètre de collecte du Sitcom, utilisant ponctuellement le service des déchetteries du SITCOM, doivent s'acquitter d'une redevance spécifique forfaitaire (1/12 du forfait correspondant à leur activité et à leur effectif total).

Une vignette d'accès valable un mois leur est délivrée, cette dernière sera renouvelable 2 fois 1 mois puis au-delà obligation d'une redevance annuelle.

### 4.3 Cas particulier des usagers non-ménages enregistrés sur le secteur de collecte de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax a décidé d'opter à partir de 2011, pour les mêmes classifications de forfaits que le Sitcom, compte tenu de la superposition territoriale des deux établissements publics (les déchets produits sur le territoire de la CAGD sont transportés et traités par le SITCOM), et de l'activité similaire des professionnels exerçant leur activité sur les deux territoires.

Ainsi, les détenteurs de la vignette d'accès aux déchetteries du périmètre de compétence de collecte de la CAGD pourront utiliser les services des déchetteries du Sitcom.

Réciproquement, les détenteurs de la vignette d'accès aux déchetteries du périmètre de compétence de collecte du SITCOM pourront utiliser les services des déchetteries de la CAGD.

Ils ne s'acquitteront qu'une fois de la redevance spéciale auprès de leur établissement public de rattachement.



## Article 5 – Dispositions communes

### 5.1 – Demande de déclassement ou exonération

Toute demande de déclassement, d'exonération partielle ou totale doit être motivée par écrit, et justifiée par le redevable au moyen de tous documents permettant d'en apprécier la recevabilité et notamment (liste non exhaustive) :

- Contrat annuel et factures
- Attestations (déclaration Chiffre d'affaires, attestation URSSAF d'effectif salarié, etc...)

Afin de faciliter l'analyse des dossiers, le redevable devra indiquer ses coordonnées dont :

- Le numéro SIRET et l'adresse postale de l'entreprise
- L'adresse mail et numéro de téléphone sur lesquels le redevable peut être joint

### 5.2 - Critères d'exonération totale de la redevance spéciale

Peuvent bénéficier, sous réserve de présentation de justificatifs, les redevables :

- Ayant recours à des prestataires privés pour la collecte et le traitement de l'ensemble des déchets produits dans le cadre de leur activité professionnelle.
- Les associations qui répondent aux 2 critères indissociables ci-dessous :
  - Critère 1 : Ne pas posséder de locaux en propre ou être hébergé dans des locaux communaux.
  - Critère 2 : Ne pas organiser de manifestations ouvertes au public génératrices de déchets (repas, vides greniers, lotos, etc...) et ne pas utiliser les déchetteries.Les associations à but caritatif sont exonérées.
- Les Holdings dont les filiales sont appelées à la Redevance Spéciale, exonération de la Holding

### 5.3 - Critères de déclassement, d'exonération partielle ou temporaire de la redevance spéciale

Toute demande de déclassement, exonération partielle ou temporaire doit l'objet d'une demande écrite de la part du redevable. Le Sitcom se réserve la possibilité, via les Conseillers entreprises, de se rendre sur le site du redevable afin d'étudier sa demande.

Il est spécifié qu'aucun déclassement au forfait 0 ne pourra être effectué.

Un déclassement ou une exonération partielle ou temporaire de la redevance **peuvent être** opérés dans les cas suivants :

- **Redevable qui fait enlever une partie de ses déchets par un prestataire privé** mais qui utilise le service public pour ses déchets de type ménager,
- **Redevable qui doit faire face à un arrêt provisoire de son activité** pour des motifs d'invalidité ou d'incapacité
- **Redevable qui perçoit le RSA** (Revenu de Solidarité Active) ou l'**AAH** (Allocation Adulte Handicapé)
- **Sylviculteurs qui ne réalisent pas de travaux forestiers**
- **Redevable** dont le chiffre d'affaires est égal à 0 €, sur justificatifs
- **Cas particulier des SCI** :
  - Si le **bien unique** de la SCI est occupé par un des associés en tant que résidence principale (justification sur présentation d'une facture au nom des associés)
  - Si plusieurs SCI existent à la même adresse et ont un même associé : application d'un seul forfait



➤ **Redevable se trouvant dans l'une des situations suivantes :**

- Remplaçants dans les professions libérales,
- Inscrits au registre du commerce mais salariés (ex. : mandataires d'assurance),
- Maîtres-nageurs
- Professeurs de musique, chant ou danse
- CUMA (mise en commun de matériel agricole)
- Enseignement à domicile
- Associations de salariés d'une entreprise qui s'acquitte de la redevance (CE...)
- Livreurs occasionnels (sur présentation de justificatif)

## **Article 6 – Autres dispositions**

### **6-1 - Restrictions éventuelles de service**

Le Sitcom Côte Sud des Landes peut être amené à restreindre le service si des circonstances particulières l'exigeaient.

En cas d'événement imprévisible (notamment en cas de grève, intempérie...), une information sera réalisée sur le site Internet de la collectivité et tout autre support dématérialisé.

Une interruption provisoire du service, pour quelque cause que ce soit, n'ouvre pas droit à indemnité au profit du redevable. De même, le redevable n'aura droit à aucune indemnisation si la collecte est supprimée ou reportée. En revanche, le surplus de déchets accumulés du fait de la carence du Sitcom sera collecté aux prochaines tournées.

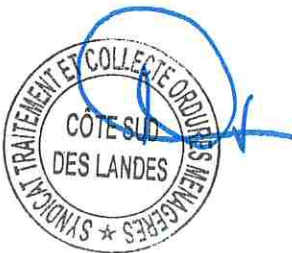
### **6-2 - Contrôle**

Le Sitcom Côte Sud des Landes devra être informé par tous moyens (courriers, site internet dédié aux professionnels...) des modifications intervenues concernant l'activité poursuivie, son lieu d'exercice, la nature des déchets produits et plus généralement tout élément susceptible d'influer sur les conditions de collecte et traitement ainsi que de tarification.

Le Sitcom se réserve le droit de contrôler à tout moment le nombre, le contenu des bacs, la qualité du tri, etc.

Délibéré en séance du Comité syndical,  
9 octobre 2025

Le Président,  
Alain CAUNEGRE





Applicable au 1er janvier 2026

## Grille d'application des forfaits

NAF	LIBELLE	EFFECTIF					
		0 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	EXO	2	3	4	5	6
0112Z	Culture du riz	EXO	2	3	4	5	6
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	EXO	2	3	4	5	6
0114Z	Culture de la canne à sucre	EXO	2	3	4	5	6
0115Z	Culture du tabac	EXO	2	3	4	5	6
0116Z	Culture de plantes à fibres	EXO	2	3	4	5	6
0119Z	Autres cultures non permanentes	EXO	2	3	4	5	6
0121Z	Culture de la vigne	EXO	2	3	4	5	6
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	EXO	2	3	4	5	6
0123Z	Culture d agrumes	EXO	2	3	4	5	6
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	EXO	2	3	4	5	6
0125Z	Culture d autres fruits d arbres ou d arbustes et de fruits à coque	EXO	2	3	4	5	6
0126Z	Culture de fruits oléagineux	EXO	2	3	4	5	6
0127Z	Culture de plantes à boissons	EXO	2	3	4	5	6
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	EXO	2	3	4	5	6
0129Z	Autres cultures permanentes	EXO	2	3	4	5	6
0130Z	Reproduction de plantes	2	3	4	6	7	8
0141Z	Élevage de vaches laitières	EXO	2	3	4	5	6
0142Z	Élevage d autres bovins et de buffles	EXO	2	3	4	5	6
0143Z	Élevage de chevaux et d autres équidés	EXO	2	3	4	5	6
0144Z	Élevage de chameaux et d autres camélidés	EXO	2	3	4	5	6
0145Z	Élevage d ovins et de caprins	EXO	2	3	4	5	6
0146Z	Élevage de porcins	EXO	2	3	4	5	6
0147Z	Élevage de volailles	EXO	2	3	4	5	6
0149Z	Élevage d autres animaux	EXO	2	3	4	5	6
0150Z	Culture et élevage associés	EXO	2	3	4	5	6
0161Z	Activités de soutien aux cultures	EXO	2	3	4	5	6
0162Z	Activités de soutien à la production animale	EXO	1	1	2	3	4
0163Z	Traitement primaire des récoltes	2	3	4	6	7	8
0164Z	Traitement des semences	2	3	4	6	7	8
0170Z	Chasse, piégeage et services annexes	EXO	2	3	4	5	6
0210Z	Sylviculture et autres activités forestières	EXO	2	3	4	5	6
0220Z	Exploitation forestière	EXO	1	1	2	3	4



Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus
0230Z	Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage	EXO	2	3	4	5	6
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	EXO	1	1	2	3	4
0311Z	Pêche en mer	EXO	1	1	2	3	4
0312Z	Pêche en eau douce	EXO	1	1	2	3	4
0321Z	Aquaculture en mer	2	3	4	6	7	8
0322Z	Aquaculture en eau douce	2	3	4	6	7	8
0510Z	Extraction de houille	2	3	4	6	7	8
0520Z	Extraction de lignite	2	3	4	6	7	8
0610Z	Extraction de pétrole brut	2	3	4	6	7	8
0620Z	Extraction de gaz naturel	2	3	4	6	7	8
0710Z	Extraction de minerais de fer	2	3	4	6	7	8
0721Z	Extraction de minerais d'uranium et de thorium	2	3	4	6	7	8
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	2	3	4	6	7	8
0811Z	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et	1	1	1	2	3	4
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	1	1	1	2	3	4
0891Z	Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux	2	3	4	6	7	8
0892Z	Extraction de tourbe	2	3	4	6	7	8
0893Z	Production de sel	2	3	4	6	7	8
0899Z	Autres activités extractives n.c.a.	2	3	4	6	7	8
0910Z	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	2	3	4	6	7	8
0990Z	Activités de soutien aux autres industries extractives	1	1	1	2	3	4
1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3	4	6	6	7	8
1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3	4	6	6	7	8
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3	4	6	6	7	8
1013B	Charcuterie	3	4	6	6	7	8
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	2	3	4	6	7	8
1031Z	Transformation et conservation de pommes de terre	2	3	4	6	7	8
1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	2	3	4	6	7	8
1039A	Autre transformation et conservation de légumes	2	3	4	6	7	8
1039B	Transformation et conservation de fruits	2	3	4	6	7	8
1041A	Fabrication d'huiles et graisses brutes	2	2	3	4	5	6
1041B	Fabrication d'huiles et graisses raffinées	2	2	3	4	5	6
1042Z	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	2	2	3	4	5	6
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	2	2	3	4	5	6
1051B	Fabrication de beurre	2	2	3	4	5	6
1051C	Fabrication de fromage	2	2	3	4	5	6
1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	2	2	3	4	5	6

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	2	2	3	4	5	6
1061A	Meunerie	2	3	3	4	5	6
1061B	Autres activités du travail des grains	2	2	3	4	5	6
1062Z	Fabrication de produits amylicés	2	2	3	4	5	6
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	3	4	4	6	7	8
1071B	Cuisson de produits de boulangerie	2	3	4	6	7	8
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	3	4	4	6	7	8
1071D	Pâtisserie	3	3	4	4	5	6
1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	2	2	3	3	4	5
1073Z	Fabrication de pâtes alimentaires	2	3	4	6	7	8
1081Z	Fabrication de sucre	2	3	4	6	7	8
1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	2	2	3	3	5	6
1083Z	Transformation du thé et du café	2	3	4	6	7	8
1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	2	3	4	6	7	8
1085Z	Fabrication de plats préparés	2	3	4	6	7	8
1086Z	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	2	3	4	6	7	8
1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	2	3	4	6	7	8
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	2	3	4	6	7	8
1092Z	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	2	3	4	6	7	8
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2	3	4	6	7	8
1102A	Fabrication de vins effervescents	2	3	4	6	7	8
1102B	Vinification	2	3	4	6	7	8
1103Z	Fabrication de cidre et de vins de fruits	2	3	4	6	7	8
1104Z	Production d'autres boissons fermentées non distillées	2	3	4	6	7	8
1105Z	Fabrication de bière	2	3	4	6	7	8
1106Z	Fabrication de malt	2	3	4	6	7	8
1107A	Industrie des eaux de table	2	3	4	6	7	8
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	2	3	4	6	7	8
1200Z	Fabrication de produits à base de tabac	2	3	4	6	7	8
1310Z	Préparation de fibres textiles et filature	2	3	4	6	7	8
1320Z	Tissage	1	2	3	4	5	6
1330Z	Ennoblement textile	1	2	3	4	5	6
1391Z	Fabrication d'étoffes à mailles	1	2	3	4	5	6
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	1	2	3	4	5	6
1393Z	Fabrication de tapis et moquettes	1	2	3	4	5	6
1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	1	2	3	4	5	6
1395Z	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	1	2	3	4	5	6

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus
1396Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	1	2	3	4	5	6
1399Z	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	1	2	3	4	5	6
1411Z	Fabrication de vêtements en cuir	1	2	3	4	5	6
1412Z	Fabrication de vêtements de travail	1	2	3	4	5	6
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	1	2	3	4	5	6
1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	1	2	3	4	5	6
1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	1	2	3	4	5	6
1420Z	Fabrication d'articles en fourrure	1	2	3	4	5	6
1431Z	Fabrication d'articles chaussants à mailles	1	2	3	4	5	6
1439Z	Fabrication d'autres articles à mailles	1	2	3	4	5	6
1511Z	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures	1	2	3	4	5	6
1512Z	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	1	2	3	4	5	6
1520Z	Fabrication de chaussures	1	2	3	4	5	6
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	1	2	3	4	5	6
1610B	Imprégnation du bois	2	2	3	4	5	6
1621Z	Fabrication de placage et de panneaux de bois	2	3	4	6	7	8
1622Z	Fabrication de parquets assemblés	2	2	2	3	4	5
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	2	2	2	3	4	5
1624Z	Fabrication d'emballages en bois	1	2	3	4	5	6
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1	2	3	4	5	6
1711Z	Fabrication de pâte à papier	1	2	3	4	5	8
1712Z	Fabrication de papier et de carton	1	2	3	4	5	8
1721A	Fabrication de carton ondulé	1	2	3	4	5	8
1721B	Fabrication de cartonnages	1	2	3	4	5	8
1721C	Fabrication d'emballages en papier	1	2	3	4	5	8
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	1	2	3	4	5	8
1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	1	2	3	4	5	6
1724Z	Fabrication de papiers peints	1	2	3	4	5	6
1729Z	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	1	2	3	4	5	6
1811Z	Imprimerie de journaux	1	2	3	4	5	6
1812Z	Autre imprimerie (labeur)	2	3	4	6	7	8
1813Z	Activités de pré-press	1	2	3	4	5	6
1814Z	Reliure et activités connexes	1	2	2	3	4	5
1820Z	Reproduction d'enregistrements	1	2	3	4	5	6
1910Z	Cokéfaction	2	3	4	6	7	8
1920Z	Raffinage du pétrole	2	3	4	6	7	8
2011Z	Fabrication de gaz industriels	2	3	4	6	7	8



Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus
2012Z	Fabrication de colorants et de pigments	2	3	4	6	7	8
2013A	Enrichissement et retraitement de matières nucléaires	2	3	4	6	7	8
2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a.	2	3	4	6	7	8
2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2	3	4	6	7	8
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	2	3	4	6	7	8
2016Z	Fabrication de matières plastiques de base	2	3	4	6	7	8
2017Z	Fabrication de caoutchouc synthétique	2	3	4	6	7	8
2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	2	3	4	6	7	8
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2	3	4	6	7	8
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2	3	4	6	7	8
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2	3	4	6	7	8
2051Z	Fabrication de produits explosifs	2	3	4	6	7	8
2052Z	Fabrication de colles	2	3	4	6	7	8
2053Z	Fabrication d'huiles essentielles	2	3	4	6	7	8
2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	2	3	4	6	7	8
2060Z	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	2	3	4	6	7	8
2110Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2	3	4	6	7	8
2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	2	3	4	6	7	8
2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques	2	3	4	6	7	8
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	2	3	4	6	7	8
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	2	3	3	4	5	6
2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	2	3	3	4	5	6
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	2	3	4	6	7	8
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	2	3	3	4	5	6
2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	2	3	3	4	5	6
2311Z	Fabrication de verre plat	2	3	3	4	5	6
2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	2	3	3	4	5	6
2313Z	Fabrication de verre creux	2	3	3	4	5	6
2314Z	Fabrication de fibres de verre	2	3	3	4	5	6
2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	2	3	3	4	5	6
2320Z	Fabrication de produits réfractaires	2	3	3	4	5	6
2331Z	Fabrication de carreaux en céramique	2	3	3	4	5	6
2332Z	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	2	3	3	4	5	6
2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	2	3	3	4	5	6
2342Z	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	2	3	3	4	5	6
2343Z	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique	2	3	3	4	5	6
2344Z	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	2	3	3	4	5	6

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus
2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques	2	3	3	4	5	6
2351Z	Fabrication de ciment	2	2	3	4	5	6
2352Z	Fabrication de chaux et plâtre	2	3	3	4	5	6
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	1	2	3	4	5	6
2362Z	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	2	3	3	4	5	6
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	2	2	3	4	5	6
2364Z	Fabrication de mortiers et bétons secs	2	2	3	4	5	6
2365Z	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	2	3	3	4	5	6
2369Z	Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre	2	2	3	4	5	6
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	1	2	3	4	5	6
2391Z	Fabrication de produits abrasifs	2	3	3	4	5	6
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	1	2	3	4	5	6
2410Z	Sidérurgie	2	3	4	6	7	8
24.20Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	2	3	4	6	7	8
2431Z	Étirage à froid de barres	2	3	4	6	7	8
2432Z	Laminage à froid de feuillards	2	3	4	6	7	8
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	2	3	3	4	5	6
2434Z	Tréfilage à froid	2	3	4	6	7	8
2441Z	Production de métaux précieux	2	3	4	6	7	8
2442Z	Métallurgie de l'aluminium	2	3	4	6	7	8
2443Z	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	2	3	4	6	7	8
2444Z	Métallurgie du cuivre	2	3	4	6	7	8
2445Z	Métallurgie des autres métaux non ferreux	2	3	4	6	7	8
2446Z	Élaboration et transformation de matières nucléaires	2	3	4	6	7	8
2451Z	Fonderie de fonte	2	3	4	6	7	8
2452Z	Fonderie d'acier	2	3	4	6	7	8
2453Z	Fonderie de métaux légers	2	3	4	6	7	8
2454Z	Fonderie d'autres métaux non ferreux	2	3	4	6	7	8
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	2	3	3	4	5	6
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	2	3	3	4	5	6
2521Z	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	1	2	3	4	5	6
2529Z	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	2	2	3	4	5	6
2530Z	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	2	3	4	6	7	8
2540Z	Fabrication d'armes et de munitions	2	3	4	6	7	8
2550A	Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres	1	2	3	4	5	6
2550B	Découpage, emboutissage	1	2	3	4	5	6
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	2	3	4	6	7	8

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus
2562A	Décolletage	2	3	4	6	7	8
2562B	Mécanique industrielle	1	2	3	4	5	6
2571Z	Fabrication de coutellerie	1	2	3	4	5	6
2572Z	Fabrication de serrures et de ferrures	1	2	3	4	5	6
2573A	Fabrication de moules et modèles	2	3	4	6	7	8
2573B	Fabrication d'autres outillages	1	2	3	3	4	5
2591Z	Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires	2	3	4	6	7	8
2592Z	Fabrication d'emballages métalliques légers	2	2	3	4	5	6
2593Z	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	2	3	4	6	7	8
2594Z	Fabrication de vis et de boulons	2	3	4	6	7	8
2599A	Fabrication d'articles métalliques ménagers	2	2	3	4	5	6
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	1	2	3	3	4	5
2611Z	Fabrication de composants électroniques	2	3	4	6	7	8
2612Z	Fabrication de cartes électroniques assemblées	2	3	4	6	7	8
2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	2	3	4	6	7	8
2630Z	Fabrication d'équipements de communication	1	1	1	2	3	4
2640Z	Fabrication de produits électroniques grand public	2	3	4	6	7	8
2651A	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	1	1	1	2	3	4
2651B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	1	1	1	2	3	4
2652Z	Horlogerie	1	1	1	2	3	4
2660Z	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeuti	1	1	1	2	3	4
2670Z	Fabrication de matériels optique et photographique	1	1	1	2	3	4
2680Z	Fabrication de supports magnétiques et optiques	2	3	4	6	7	8
2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	2	3	4	6	7	8
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	2	3	4	6	7	8
2720Z	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	2	3	4	6	7	8
2731Z	Fabrication de câbles de fibres optiques	2	3	4	6	7	8
2732Z	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	2	3	4	6	7	8
2733Z	Fabrication de matériel d'installation électrique	1	1	2	2	3	4
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	1	1	2	2	3	4
2751Z	Fabrication d'appareils électroménagers	2	3	4	6	7	8
2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	2	3	4	6	7	8
2790Z	Fabrication d'autres matériels électriques	2	3	4	6	7	8
2811Z	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	2	3	4	6	7	8
2812Z	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	2	3	4	6	7	8
2813Z	Fabrication d'autres pompes et compresseurs	2	3	4	6	7	8
		<b>EFFECTIF</b>					



Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à				
2814Z	Fabrication d'autres articles de robinetterie	2	3	4	6	7	8	
2815Z	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission	2	3	4	6	7	8	
2821Z	Fabrication de fours et brûleurs	2	3	4	6	7	8	
2822Z	Fabrication de matériel de levage et de manutention	1	2	2	3	4	5	
2823Z	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs)	1	2	3	4	5	6	
2824Z	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé	1	2	3	4	5	6	
2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	1	2	2	3	4	5	
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	1	2	3	4	5	6	
2829B	Fabrication d'autres machines d'usage général	1	2	3	4	5	6	
2830Z	Fabrication de machines agricoles et forestières	1	2	3	4	5	6	
2841Z	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux	2	3	4	6	7	8	
2849Z	Fabrication d'autres machines-outils	1	2	3	3	5	6	
2891Z	Fabrication de machines pour la métallurgie	2	3	4	6	7	8	
2892Z	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	1	2	3	4	5	6	
2893Z	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	1	2	3	4	5	6	
2894Z	Fabrication de machines pour les industries textiles	2	3	4	6	7	8	
2895Z	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton	2	3	4	6	7	8	
2896Z	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques	2	3	4	6	7	8	
2899A	Fabrication de machines d'imprimerie	2	3	4	6	7	8	
2899B	Fabrication d'autres machines spécialisées	2	3	4	6	7	8	
2910Z	Construction de véhicules automobiles	2	3	4	6	7	8	
2920Z	Fabrication de carrosseries et remorques	1	2	2	3	4	5	
2931Z	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	1	2	3	4	5	6	
2932Z	Fabrication d'autres équipements automobiles	1	2	3	4	5	6	
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes	1	2	3	4	5	6	
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	2	3	3	4	5	6	
3020Z	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	1	1	2	3	4	5	
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	1	1	2	3	4	5	
3040Z	Construction de véhicules militaires de combat	2	3	4	6	7	8	
3091Z	Fabrication de motocycles	2	3	4	6	7	8	
3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	2	3	4	6	7	8	
3099Z	Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.	1	2	2	3	4	5	
3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	1	2	3	4	5	6	
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	2	3	4	6	7	8	
3103Z	Fabrication de matelas	2	3	4	6	7	8	
3109A	Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur	1	1	2	3	4	5	
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	1	1	2	3	4	5	
								EFFECTIF

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à				
3211Z	Frappe de monnaie	1	1	2	3	4	5	
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	1	2	2	3	4	5	
3213Z	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires	1	1	1	2	3	4	
3220Z	Fabrication d'instruments de musique	1	3	4	5	6	7	
3230Z	Fabrication d'articles de sport	2	3	4	6	7	8	
3240Z	Fabrication de jeux et jouets	2	3	4	6	7	8	
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	1	2	3	4	5	6	
3250B	Fabrication de lunettes	1	2	3	4	5	6	
3291Z	Fabrication d'articles de broserie	1	1	2	3	4	5	
3299Z	Autres activités manufacturières n.c.a.	1	2	3	4	5	6	
3311Z	Réparation d'ouvrages en métaux	2	3	3	4	5	6	
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	2	3	4	6	7	8	
3313Z	Réparation de matériels électroniques et optiques	1	1	2	3	4	5	
3314Z	Réparation d'équipements électriques	1	1	2	3	4	5	
3315Z	Réparation et maintenance navale	2	3	3	4	5	6	
3316Z	Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux	2	3	3	4	5	6	
3317Z	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	1	2	2	3	4	5	
3319Z	Réparation d'autres équipements	2	3	3	4	5	6	
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	1	2	3	4	5	6	
3320B	Installation de machines et équipements mécaniques	2	3	4	6	7	8	
3320C	Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels	2	3	4	6	7	8	
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	1	1	2	2	3	4	
3511Z	Production d'électricité	EXO	2	3	4	5	6	
3512Z	Transport d'électricité	1	2	3	4	5	6	
3513Z	Distribution d'électricité	1	2	3	4	5	6	
3514Z	Commerce d'électricité	1	2	3	4	5	6	
3521Z	Production de combustibles gazeux	2	3	4	6	7	8	
3522Z	Distribution de combustibles gazeux par conduites	1	2	3	4	5	6	
3523Z	Commerce de combustibles gazeux par conduites	1	2	3	4	5	6	
3530Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	1	2	3	4	5	6	
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	1	2	3	4	5	6	
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées	1	2	3	4	5	6	
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	2	3	4	6	7	8	
3812Z	Collecte des déchets dangereux	2	3	4	6	7	8	
3821Z	Traitement et élimination des déchets non dangereux	2	3	4	6	7	8	
3822Z	Traitement et élimination des déchets dangereux	2	3	4	6	7	8	
								EFFECTIF

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à 8	9 à 11	12 à 14	15 à 17	18 à 20
3831Z	Démantèlement d'épaves	2	3	4	6	7	8	
3832Z	Récupération de déchets triés	2	3	4	6	7	8	
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	2	3	4	6	7	8	
4110A	Promotion immobilière de logements	1	1	1	2	3	4	
4110B	Promotion immobilière de bureaux	1	1	1	2	3	4	
4110C	Promotion immobilière d'autres bâtiments	1	1	1	2	3	4	
4110D	Supports juridiques de programmes	1	1	1	2	3	4	
4120A	Construction de maisons individuelles	4	4	6	6	7	8	
4120B	Construction d'autres bâtiments	3	4	6	6	7	8	
4211Z	Construction de routes et autoroutes	2	3	4	5	7	8	
4212Z	Construction de voies ferrées de surface et souterraines	1	2	2	3	4	5	
4213A	Construction d'ouvrages d'art	3	4	6	6	7	8	
4213B	Construction et entretien de tunnels	3	4	6	6	7	8	
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	3	4	6	6	7	8	
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	3	4	6	6	7	8	
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	1	2	2	3	4	5	
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	4	5	6	7	8	8	
4311Z	Travaux de démolition	2	3	4	5	6	7	
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	2	3	5	5	6	7	
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	3	4	5	6	7	7	
4313Z	Forages et sondages	1	2	3	4	5	6	
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	2	2	3	4	5	6	
4321B	Travaux d'installation électrique sur la voie publique	2	2	3	4	5	6	
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	2	2	3	4	5	6	
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	2	2	3	4	5	6	
4329A	Travaux d'isolation	2	3	4	5	6	7	
4329B	Autres travaux d'installation n.c.a.	1	2	2	3	4	5	
4331Z	Travaux de plâtrerie	2	3	4	5	6	7	
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	2	3	4	5	6	7	
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	2	2	3	4	5	6	
4332C	Agencement de lieux de vente	2	2	3	4	5	6	
4333Z	Travaux de revêtement des sols et des murs	2	3	4	5	6	7	
4334Z	Travaux de peinture et vitrerie	2	2	3	4	5	6	
4339Z	Autres travaux de finition	2	3	4	5	6	7	
4391A	Travaux de charpente	2	3	4	5	6	7	
4391B	Travaux de couverture par éléments	2	3	4	5	6	7	
4399A	Travaux d'étanchéification	2	2	3	4	5	6	
		<b>EFFECTIF</b>						





NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à				
4399B	Travaux de montage de structures métalliques	1	1	2	2	3	4	
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	3	4	5	6	7	7	
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	2	3	4	5	6	7	
4399E	Location avec opérateur de matériel de construction	1	2	3	4	5	6	
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	1	2	3	4	5	6	
4519Z	Commerce d'autres véhicules automobiles	1	2	3	4	5	6	
4520A	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	2	3	4	6	7	8	
4520B	Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles	2	3	4	6	7	8	
4531Z	Commerce de gros d'équipements automobiles	2	3	4	6	7	8	
4532Z	Commerce de détail d'équipements automobiles	2	3	3	4	5	6	
4540Z	Commerce et réparation de motocycles	1	2	3	4	5	6	
4611Z	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières text	1	2	2	3	4	5	
4612A	Centrales d'achat de carburant	1	2	2	3	4	5	
4612B	Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques	1	2	2	3	4	5	
4613Z	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	1	2	2	3	4	5	
4614Z	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions	1	2	2	3	4	5	
4615Z	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie	1	2	2	3	4	5	
4616Z	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir	1	2	2	3	4	5	
4617A	Centrales d'achat alimentaires	1	2	2	3	4	5	
4617B	Autres intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac	1	2	2	3	4	5	
4618Z	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	1	2	3	4	5	6	
4619A	Centrales d'achat non alimentaires	1	2	2	3	4	5	
4619B	Autres intermédiaires du commerce en produits divers	1	2	2	3	4	5	
4621Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	2	3	4	6	7	8	
4622Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fleurs et plantes	2	3	4	6	7	8	
4623Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants	1	2	3	4	5	6	
4624Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de cuirs et peaux	2	3	4	6	7	8	
4631Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes	2	3	4	6	7	8	
4632A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de viandes de boucherie	2	3	4	6	7	8	
4632B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de viande	2	3	4	6	7	8	
4632C	Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier	2	3	4	6	7	8	
4633Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses	1	2	3	4	5	6	
4634Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons	2	2	3	4	5	6	
4635Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de tabac	2	2	3	4	5	6	
<b>EFFECTIF</b>								



NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à			
4636Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de sucre, chocolat et confiserie	2	2	3	4	5	6
4637Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de café, thé, cacao et épices	2	2	3	4	5	6
4638A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques	3	4	6	6	7	8
4638B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire spécialisé divers	2	3	4	6	7	8
4639A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés	1	2	2	3	4	5
4639B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé	2	3	4	6	7	8
4641Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de textiles	1	2	3	4	5	6
4642Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures	1	2	3	4	5	6
4643Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils électroménagers	2	3	4	6	7	8
4644Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de vaisselle, verrerie et produits d'entretien	2	3	3	4	5	6
4645Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté	1	2	3	4	5	6
4646Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques	2	3	4	6	7	8
4647Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage	2	3	4	6	7	8
4648Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'articles d'horlogerie et de bijouterie	2	3	4	6	7	8
4649Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques	2	3	4	6	7	8
4651Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphérique	1	2	3	4	5	6
4652Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télé	2	3	4	6	7	8
4661Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole	2	3	6	6	7	8
4662Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils	2	3	6	6	7	8
4663Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	2	3	4	6	7	8
4664Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'industrie textile et l'habillement	2	3	6	6	7	8
4665Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de mobilier de bureau	2	3	4	6	7	8
4666Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres machines et équipements de bureau	2	3	4	6	7	8
4669A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique	2	3	4	6	7	8
4669B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers	2	3	6	6	7	8
4669C	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce e	2	3	4	6	7	8
4671Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes	1	2	3	4	5	6
4672Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux	2	3	4	6	7	8
4673A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	2	3	4	6	7	8
4673B	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils sanitaires et de produits de décoration	2	3	4	6	7	8
4674A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie	2	3	4	6	7	8
4674B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage	1	2	2	3	4	5
4675Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits chimiques	2	3	4	6	7	8

EFFECTIF

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à	ID : 040-254001977-20251009-DEL_2025_072-DE		
4676Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres produits intermédiaires	2	3	4	6	7	8
4677Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris	2	3	6	6	7	8
4690Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé	2	2	3	4	5	6
4711A	Commerce de détail de produits surgelés	4	6	6	6	7	8
4711B	Commerce d'alimentation générale	4	6	6	6	7	8
4711C	Supérettes	6	6	7	7	8	8
4711D	Supermarchés	6	6	7	8	8	8
4711E	Magasins multi-commerces	6	6	7	8	8	8
4711F	Hypermarchés	6	6	7	8	8	8
4719A	Grands magasins	6	6	7	8	8	8
4719B	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé	2	3	4	6	7	8
4721Z	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	3	4	6	6	7	8
4722Z	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	3	4	6	6	7	8
4723Z	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé	3	4	6	6	7	8
4724Z	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	3	4	6	6	7	8
4725Z	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé	2	3	3	4	5	6
4726Z	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	2	3	3	4	5	6
4729Z	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	2	3	4	6	7	8
4730Z	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	2	3	4	4	5	6
4741Z	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	2	3	4	6	7	8
4742Z	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé	2	3	4	6	7	8
4743Z	Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé	2	3	4	6	7	8
4751Z	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	2	3	3	4	5	6
4752A	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m <sup>2</sup> )	2	3	4	4	5	6
4752B	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m <sup>2</sup> et plus)	2	3	4	4	5	6
4753Z	Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé	2	3	4	6	7	8
4754Z	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	2	3	4	6	7	8
4759A	Commerce de détail de meubles	2	3	4	6	7	8
4759B	Commerce de détail d'autres équipements du foyer	2	3	4	6	7	8
4761Z	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	2	3	4	6	7	8
4762Z	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	2	3	4	6	7	8
4763Z	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé	2	3	4	6	7	8
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	2	2	3	4	5	6
4765Z	Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé	2	3	4	6	7	8
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	2	3	3	4	5	6
4772A	Commerce de détail de la chaussure	2	3	3	4	5	6
4772B	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage	2	3	4	6	7	8
					<b>EFFECTIF</b>		



Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à				
4773Z	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	1	2	3	4	5	6	
4774Z	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	1	2	3	4	5	6	
4775Z	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	1	2	3	4	5	6	
4776Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces a	2	3	4	6	7	8	
4777Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	1	2	3	4	5	6	
4778A	Commerces de détail d'optique	2	2	3	4	5	6	
4778B	Commerces de détail de charbons et combustibles	2	2	3	4	5	6	
4778C	Autres commerces de détail spécialisés divers	2	3	4	6	7	8	
4779Z	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	1	1	1	2	3	4	
4781Z	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	2	2	3	4	5	6	
4782Z	Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés	1	2	3	4	5	6	
4789Z	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés	1	2	3	4	5	6	
4791A	Vente à distance sur catalogue général	EXO	2	3	4	5	6	
4791B	Vente à distance sur catalogue spécialisé	EXO	2	3	4	5	6	
4799A	Vente à domicile	EXO	2	3	4	5	6	
4799B	Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.	1	2	3	4	5	6	
4910Z	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	1	2	2	3	4	5	
4920Z	Transports ferroviaires de fret	1	2	2	3	4	5	
4931Z	Transports urbains et suburbains de voyageurs	1	2	3	4	5	6	
4932Z	Transports de voyageurs par taxis	1	1	2	2	3	3	
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	1	1	2	2	3	4	
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	1	2	3	4	5	6	
4939C	Téléphériques et remontées mécaniques	1	2	3	4	5	6	
4941A	Transports routiers de fret interurbains	1	2	3	4	6	7	
4941B	Transports routiers de fret de proximité	1	3	6	6	7	8	
4941C	Location de camions avec chauffeur	1	2	3	4	5	6	
4942Z	Services de déménagement	3	4	4	6	7	8	
4950Z	Transports par conduites	1	2	3	4	5	6	
5010Z	Transports maritimes et côtiers de passagers	1	1	2	2	3	4	
5020Z	Transports maritimes et côtiers de fret	1	1	2	2	3	4	
5030Z	Transports fluviaux de passagers	1	2	3	4	5	6	
5040Z	Transports fluviaux de fret	1	2	3	4	5	6	
5110Z	Transports aériens de passagers	1	2	3	4	5	6	
5121Z	Transports aériens de fret	1	2	3	4	5	6	
5122Z	Transports spatiaux	1	2	3	4	5	6	
5210A	Entreposage et stockage frigorifique	1	2	3	4	5	6	
<b>EFFECTIF</b>								

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à				
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	1	1	2	3	4	5	
5221Z	Services auxiliaires des transports terrestres	1	1	2	2	3	4	
5222Z	Services auxiliaires des transports par eau	1	2	3	4	5	6	
5223Z	Services auxiliaires des transports aériens	1	2	3	4	5	6	
5224A	Manutention portuaire	1	2	3	4	5	6	
5224B	Manutention non portuaire	1	2	3	4	5	6	
5229A	Messagerie, fret express	1	1	2	2	3	4	
5229B	Affrètement et organisation des transports	1	1	2	2	3	4	
5310Z	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	1	2	3	4	5	6	
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	1	2	3	4	5	6	
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	3	4	6	6	7	8	
5520Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	2	3	4	6	7	8	
5530Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	3	3	4	6	7	8	
5590Z	Autres hébergements	3	4	6	6	7	8	
5610A	Restauration traditionnelle	4	6	6	6	7	8	
5610B	Cafétérias et autres libres-services	4	6	6	6	7	8	
5610C	Restauration de type rapide	2	3	3	4	5	6	
5621Z	Services des traiteurs	2	3	3	4	5	6	
5629A	Restauration collective sous contrat	4	6	6	7	8	8	
5629B	Autres services de restauration n.c.a.	4	6	6	7	8	8	
5630Z	Débits de boissons	3	3	4	6	7	8	
5811Z	Édition de livres	1	2	3	4	5	6	
5812Z	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	1	2	3	4	5	6	
5813Z	Édition de journaux	1	2	3	4	5	6	
5814Z	Édition de revues et périodiques	1	2	3	4	5	6	
5819Z	Autres activités d'édition	1	2	3	4	5	6	
5821Z	Édition de jeux électroniques	1	1	1	2	3	4	
5829A	Édition de logiciels système et de réseau	1	1	1	2	3	4	
5829B	Edition de logiciels outils de développement et de langages	1	1	1	2	3	4	
5829C	Edition de logiciels applicatifs	1	1	1	2	3	4	
5911A	Production de films et de programmes pour la télévision	1	1	1	2	3	4	
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	1	1	1	2	3	4	
5911C	Production de films pour le cinéma	1	1	1	2	3	4	
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	1	1	1	2	3	4	
5913A	Distribution de films cinématographiques	1	1	1	2	3	4	
5913B	Édition et distribution vidéo	1	1	1	2	3	4	
5914Z	Projection de films cinématographiques	2	2	3	4	5	6	
<b>EFFECTIF</b>								

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à				
5920Z	Enregistrement sonore et édition musicale	1	2	2	3	4	5	
6010Z	Édition et diffusion de programmes radio	1	2	2	3	4	5	
6020A	Édition de chaînes généralistes	1	2	2	3	4	5	
6020B	Édition de chaînes thématiques	1	2	2	3	4	5	
6110Z	Télécommunications filaires	1	1	1	2	3	4	
6120Z	Télécommunications sans fil	1	1	1	2	3	4	
6130Z	Télécommunications par satellite	1	1	1	2	3	4	
6190Z	Autres activités de télécommunication	1	1	1	2	3	4	
6201Z	Programmation informatique	1	1	1	2	3	4	
6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	1	1	1	2	3	4	
6202B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	1	1	1	2	3	4	
6203Z	Gestion d'installations informatiques	1	1	1	2	3	4	
6209Z	Autres activités informatiques	1	1	1	2	3	4	
6311Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes	1	1	1	2	3	4	
6312Z	Portails Internet	1	1	1	2	3	4	
6391Z	Activités des agences de presse	1	1	2	2	3	4	
6399Z	Autres services d'information n.c.a.	1	1	1	2	3	4	
6411Z	Activités de banque centrale	1	1	1	2	3	4	
6419Z	Autres intermédiations monétaires	1	1	1	2	3	4	
6420Z	Activités des sociétés holding	1	2	3	4	5	6	
6430Z	Fonds de placement et entités financières similaires	1	1	1	2	3	4	
6491Z	Crédit-bail	1	1	1	2	3	4	
6492Z	Autre distribution de crédit	1	1	1	2	3	4	
6499Z	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.	1	1	1	2	3	4	
6511Z	Assurance vie	1	1	1	2	3	4	
6512Z	Autres assurances	1	1	1	2	3	4	
6520Z	Réassurance	1	1	1	2	3	4	
6530Z	Caisses de retraite	1	1	1	2	3	4	
6611Z	Administration de marchés financiers	1	1	1	2	3	4	
6612Z	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises	1	1	1	2	3	4	
6619A	Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier	1	2	3	4	5	6	
6619B	Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.	1	1	1	2	3	4	
6621Z	évaluation des risques et dommages	1	1	1	2	3	4	
6622Z	Activités des agents et courtiers d'assurances	1	1	1	2	3	4	
6629Z	Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite	1	1	1	2	3	4	
6630Z	Gestion de fonds	1	1	1	2	3	4	
6810Z	Activités des marchands de biens immobiliers	1	1	1	2	3	4	
								EFFECTIF

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à			
6820A	Location de logements	0	1	1	2	4	5
6820B	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	0	2	3	4	5	6
6831Z	Agences immobilières	1	1	1	2	3	4
6832A	Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	1	1	1	2	3	4
6832B	Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier	1	1	1	2	3	4
6910Z	Activités juridiques	1	1	1	1	3	3
6920Z	Activités comptables	1	1	1	1	3	3
7010Z	Activités des sièges sociaux	1	1	1	1	2	3
7021Z	Conseil en relations publiques et communication	1	1	1	2	3	4
7022Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	1	1	1	2	3	4
7111Z	Activités d'architecture	1	1	1	1	2	3
7112A	Activité des géomètres	1	1	1	2	3	4
7112B	Ingénierie, études techniques	1	1	1	1	2	3
7120A	Contrôle technique automobile	1	1	1	1	2	3
7120B	Analyses, essais et inspections techniques	1	1	1	1	2	3
7211Z	Recherche-développement en biotechnologie	1	1	1	1	2	3
7219Z	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	1	1	1	1	2	3
7220Z	Recherche-développement en sciences humaines et sociales	1	1	1	1	2	3
7311Z	Activités des agences de publicité	1	1	1	2	3	4
7312Z	Régie publicitaire de médias	1	1	1	2	3	4
7320Z	études de marché et sondages	1	1	1	2	3	4
7410Z	Activités spécialisées de design	1	1	1	2	3	4
7420Z	Activités photographiques	1	2	3	4	5	6
7430Z	Traduction et interprétation	1	1	1	1	2	3
7490A	Activité des économistes de la construction	1	1	1	2	3	4
7490B	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	1	1	1	2	3	4
7500Z	Activités vétérinaires	1	1	1	2	3	4
7711A	Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	2	3	4	6	7	8
7711B	Location de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers	2	3	4	6	7	8
7712Z	Location et location-bail de camions	1	2	2	3	4	5
7721Z	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	1	2	2	3	4	5
7722Z	Location de vidéocassettes et disques vidéo	1	2	2	3	4	5
7729Z	Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	1	2	2	3	4	5
7731Z	Location et location-bail de machines et équipements agricoles	1	2	2	3	4	5
7732Z	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	1	2	2	3	4	5
7733Z	Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique	1	2	2	3	4	5
7734Z	Location et location-bail de matériels de transport par eau	1	2	2	3	4	5
<b>EFFECTIF</b>							



NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à			
7735Z	Location et location-bail de matériels de transport aérien	1	2	2	3	4	5
7739Z	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	1	2	2	3	4	5
7740Z	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright	1	2	2	3	4	5
7810Z	Activités des agences de placement de main-d'œuvre	1	1	1	2	2	3
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	1	1	1	1	2	3
7830Z	Autre mise à disposition de ressources humaines	1	1	1	1	2	3
7911Z	Activités des agences de voyage	1	1	1	2	2	3
7912Z	Activités des voyagistes	1	1	1	2	2	3
7990Z	Autres services de réservation et activités connexes	1	1	1	2	2	3
8010Z	Activités de sécurité privée	1	1	1	1	2	3
8020Z	Activités liées aux systèmes de sécurité	1	1	1	1	2	3
8030Z	Activités d'enquête	1	1	1	1	2	3
8110Z	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	1	1	1	2	3	4
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments	2	3	4	5	6	7
8122Z	Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	2	3	3	4	5	6
8129A	Désinfection, désinsectisation, dératisation	2	3	3	4	5	6
8129B	Autres activités de nettoyage n.c.a.	2	3	3	4	5	6
8130Z	Services d'aménagement paysager	3	4	5	6	7	8
8211Z	Services administratifs combinés de bureau	1	1	1	1	2	2
8219Z	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau	1	1	1	1	2	3
8220Z	Activités de centres d'appels	1	1	1	1	2	3
8230Z	Organisation de foires, salons professionnels et congrès	1	1	1	1	2	3
8291Z	Activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle	1	1	1	2	3	4
8292Z	Activités de conditionnement	2	3	3	4	5	6
8299Z	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	1	1	1	1	2	3
8411Z	Administration publique générale	2	3	4	5	6	7
8412Z	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale	1	2	3	4	5	6
8413Z	Administration publique (tutelle) des activités économiques	1	1	2	2	3	4
8421Z	Affaires étrangères	1	1	2	2	3	4
8422Z	Défense	1	1	2	2	3	4
8423Z	Justice	1	1	2	2	3	4
8424Z	Activités d'ordre public et de sécurité	1	1	2	2	3	4
8425Z	Services du feu et de secours	1	1	2	2	3	4
8430A	Activités générales de sécurité sociale	1	1	2	3	4	5
<b>EFFECTIF</b>							

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à	7	8	9
8430B	Gestion des retraites complémentaires	1	1	2	3	4	5
8430C	Distribution sociale de revenus	1	1	2	2	3	4
8510Z	Enseignement pré-primaire	3	3	4	6	7	8
8520Z	Enseignement primaire	3	3	4	6	7	8
8531Z	Enseignement secondaire général	3	3	4	6	7	8
8532Z	Enseignement secondaire technique ou professionnel	3	3	4	6	7	8
8541Z	Enseignement post-secondaire non supérieur	3	3	4	6	7	8
8542Z	Enseignement supérieur	3	3	4	6	7	8
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	EXO	2	3	4	5	6
8552Z	Enseignement culturel	1	1	2	3	4	5
8553Z	Enseignement de la conduite	1	1	1	1	2	2
8559A	Formation continue d'adultes	1	1	1	2	3	4
8559B	Autres enseignements	1	1	1	2	3	4
8560Z	Activités de soutien à l'enseignement	1	1	1	2	2	3
8610Z	Activités hospitalières	2	3	4	6	7	8
8621Z	Activité des médecins généralistes	1	1	1	2	2	3
8622A	Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	1	1	1	2	2	3
8622B	Activités chirurgicales	1	1	1	2	2	3
8622C	Autres activités des médecins spécialistes	1	1	1	2	2	3
8623Z	Pratique dentaire	1	1	1	2	2	3
8690A	Ambulances	1	1	1	1	2	3
8690B	Laboratoires d'analyses médicales	1	1	1	2	2	3
8690C	Centres de collecte et banques d'organes	1	1	1	2	2	3
8690D	Activités des infirmiers et des sages-femmes	1	1	1	2	2	3
8690E	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	1	1	1	2	2	3
8690F	Activités de santé humaine non classées ailleurs	1	1	1	2	2	3
8710A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	2	3	4	6	7	8
8710B	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	2	3	4	6	7	8
8710C	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé	2	3	4	6	7	8
8720A	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	2	3	4	6	7	8
8720B	Hébergement social pour toxicomanes	2	3	4	6	7	8
8730A	Hébergement social pour personnes âgées	2	3	4	6	7	8
8730B	Hébergement social pour handicapés physiques	2	3	4	6	7	8
8790A	Hébergement social pour enfants en difficultés	2	3	4	6	7	8
8790B	Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	2	3	4	6	7	8
8810A	Aide à domicile	EXO	1	2	3	4	5
8810B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	2	3	3	4	5	6
<b>EFFECTIF</b>							

ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE



Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à					
8810C	Aide par le travail	2	3	3	4	5	6		
8891A	Accueil de jeunes enfants	2	2	3	3	4	5		
8891B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	2	3	3	4	5	6		
8899A	Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	2	3	3	4	5	6		
8899B	Action sociale sans hébergement n.c.a.	2	3	3	4	5	6		
9001Z	Arts du spectacle vivant	1	1	2	3	3	3		
9002Z	Activités de soutien au spectacle vivant	1	2	3	4	5	6		
9003A	Création artistique relevant des arts plastiques	1	2	3	4	5	6		
9003B	Autre création artistique	1	2	3	4	5	6		
9004Z	Gestion de salles de spectacles	1	2	3	4	5	6		
9101Z	Gestion des bibliothèques et des archives	1	1	1	2	2	3		
9102Z	Gestion des musées	1	1	1	2	2	3		
9103Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	1	1	1	2	2	3		
9104Z	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	1	1	1	2	3	4		
9200Z	Organisation de jeux de hasard et d'argent	1	2	3	4	5	6		
9311Z	Gestion d'installations sportives	1	1	1	2	3	4		
9312Z	Activités de clubs de sports	1	1	1	2	3	4		
9313Z	Activités des centres de culture physique	1	1	1	4	5	6		
9319Z	Autres activités liées au sport	1	1	1	2	3	4		
9321Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	1	2	3	4	5	6		
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	1	1	1	2	2	3		
9411Z	Activités des organisations patronales et consulaires	1	1	1	1	2	2		
9412Z	Activités des organisations professionnelles	1	1	1	1	2	2		
9420Z	Activités des syndicats de salariés	1	1	1	1	2	2		
9491Z	Activités des organisations religieuses	1	1	1	1	1	1		
9492Z	Activités des organisations politiques	1	1	1	1	1	1		
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	1	1	1	1	2	3		
9511Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	1	3	4	6	7	8		
9512Z	Réparation d'équipements de communication	1	3	4	6	7	8		
9521Z	Réparation de produits électroniques grand public	1	3	4	6	7	8		
9522Z	Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin	1	3	4	6	7	8		
9523Z	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	1	3	4	6	7	8		
9524Z	Réparation de meubles et d'équipements du foyer	1	2	3	4	5	6		
9525Z	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie	1	2	3	4	5	6		
9529Z	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	1	2	3	4	5	6		
9601A	Blanchisserie-teinturerie de gros	1	2	3	4	5	6		
9601B	Blanchisserie-teinturerie de détail	1	2	2	3	4	5		
<b>EFFECTIF</b>									

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE

NAF	LIBELLE	0 à 2	3 à 5	6 à					
9602A	Coiffure	1	2	2	3	4	5		
9602B	Soins de beauté	1	1	1	1	2	3		
9603Z	Services funéraires	1	1	1	1	2	3		
9604Z	Entretien corporel	1	1	1	2	3	4		
9609Z	Autres services personnels n.c.a.	0	2	3	4	5	6		
9700Z	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1	2	3	4	5	6		
9810Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	1	2	3	4	5	6		
9820Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre	1	2	3	4	5	6		
9900Z	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	1	2	3	4	5	6		

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE



## Entreprises identifiées comme productrices de biodéchets

NAF	LIBELLE
1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie
1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande
1013B	Charcuterie
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
1031Z	Transformation et conservation de pommes de terre
1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes
1039A	Autre transformation et conservation de légumes
1039B	Transformation et conservation de fruits
1041A	Fabrication d huiles et graisses brutes
1041B	Fabrication d huiles et graisses raffinées
1042Z	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
1051C	Fabrication de fromage
1051D	Fabrication d autres produits laitiers
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets
1061A	Meunerie
1061B	Autres activités du travail des grains
1062Z	Fabrication de produits amylacés
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
1071B	Cuisson de produits de boulangerie
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
1071D	Pâtisserie
1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation
1073Z	Fabrication de pâtes alimentaires
1081Z	Fabrication de sucre
1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
1083Z	Transformation du thé et du café
1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements
1085Z	Fabrication de plats préparés
1086Z	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
1092Z	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées
1102A	Fabrication de vins effervescents

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE



## Entreprises identifiées comme productrices de biodéchets

1102B	Vinification
1103Z	Fabrication de cidre et de vins de fruits
1104Z	Production d'autres boissons fermentées non distillées
1105Z	Fabrication de bière
1106Z	Fabrication de malt
1107B	Production de boissons rafraîchissantes
1200Z	Fabrication de produits à base de tabac
4621Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
4622Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fleurs et plantes
4631Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes
4632B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de viande
4635Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de tabac
4636Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de sucre, chocolat et confiserie
4637Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de café, thé, cacao et épices
4638A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques
4638B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire spécialisé divers
4639A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés
4639B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé
4711A	Commerce de détail de produits surgelés
4711B	Commerce d'alimentation générale
4711C	Supérettes
4711D	Supermarchés
4711E	Magasins multi-commerces
4711F	Hypermarchés
4719A	Grands magasins
4719B	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
4721Z	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
4722Z	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
4723Z	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
4724Z	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
4729Z	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
4776Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces a
5510Z	Hôtels et hébergement similaire
5520Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
5530Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
5590Z	Autres hébergements

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID : 040-254001977-20251009-DEL\_2025\_072-DE



### Entreprises identifiées comme productrices de biodéchets

5610A	Restauration traditionnelle
5610B	Cafétérias et autres libres-services
5610C	Restauration de type rapide
5621Z	Services des traiteurs
5629A	Restauration collective sous contrat
5629B	Autres services de restauration n.c.a.
5630Z	Débites de boissons
8610Z	Activités hospitalières
8710A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
8710B	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés
8710C	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé
8720A	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
8720B	Hébergement social pour toxicomanes
8730A	Hébergement social pour personnes âgées
8730B	Hébergement social pour handicapés physiques
8790A	Hébergement social pour enfants en difficultés
8790B	Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social
8810C	Aide par le travail
8891A	Accueil de jeunes enfants